

**PROJET EDUCATIF DES TEMPS PERI ET
EXTRA SCOLAIRES
2017-2018**

**ECOLE POLYVALENTE
« BELLES-FEUILLES »
3 impasse des Belles-Feuilles 75016 Paris**



**ET Projet Pédagogique et de
Fonctionnement de l'AL Belles-Feuilles.**

**M. Renoult Alban.
Référent Educatif Ville.**

SOMMAIRE

	PAGE
1- Introduction Générale.	4
1.1- « Le Projet d'aménagement des rythmes éducatifs parisiens. »	5
1.2- Les finalités du projet éducatif parisien.	6
1.3- La charte éducative de la ville.	6
1.4- Les nouveaux rythmes scolaires et les temps « A.R.E » ou TAP.	7
2- Analyse de la Situation pour la mise en place des temps « TAP ».	8
2.1- Situation Géographique de l'école des Belles-Feuilles.	
2.2- Situation Démographique de l'école des Belles-Feuilles.	8
2.2.1- La Maternelle.	8
2.2.2- L'élémentaire.	9
2.3- Situation Logistique et matérielle de l'école des Belles-Feuilles.	9
2.3.1- Analyse des locaux en maternelle.	10
Répartition probable des locaux pour les ateliers. (tableau)	
2.3.2- Analyse des locaux en élémentaire.	10
Répartition probable des locaux pour les ateliers. (tableau)	
- Du mardi et du vendredi.	
2.3.3- Analyse du matériel.	11
2.3.4- Analyse des moyens financiers	12
2.4- Situation et désignation des intervenants TAP.	13
2.4.1- Maternelle Belles-Feuilles.	13
2.4.2- Elémentaire Belles-Feuilles.	13
3- Les Ateliers « TAP » sur l'école Belles-Feuilles.	14
3.1- La maternelle.	16
3.2- L'élémentaire.	18
4- Le Fonctionnement Général des Ateliers « TAP ».	23
4.1- Découpage de l'année scolaire et durée des sessions d'ateliers.	24
4.2- Modalités d'inscription aux ateliers.	25
4.3- Projet Collectif du troisième trimestre.	26
4.4- Séance type.	27
4.5- Notes diverses quant au fonctionnement et au rôle de chaque intervenant.	27
Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16 ^{ème} .	

5-	La Pause Méridienne ou Interclasse du midi.	28	
	5-1 : Le temps du repas.	28	
	5-1-1 : En maternelle.	28	
	5-1-2 : En élémentaire.	28	
	5-1-3 : Le rôle des animateurs.	29	
	5-2 : Les activités de la pause méridienne.	29	
	5-2-1 : En maternelle.	29	
	5-2-2 : En élémentaire.	30	
6-	Les Etudes du soir.	31	
	6-1 : Le temps de pause du goûter.	31	
	6-2 : Le temps de l'étude.	32	
7-	Le Goûter du soir.	33	
8-	La BCD : Bibliothèque Centre de Documentation.	34	
9-	Les règles de sécurité Incendie et PPMS.	34	
	9-1 : Alerte incendie, règles à suivre.		34
	9-2 : Alerte PPMS, règles à suivre.	34	
10-	Rôles et fonctions des membres de l'équipe éducative.	35	
	10-1 : Le référent éducatif et directeur de centre.	35	
	10-2 : Les animateurs.	35	
11-	L'évaluation.	36	
	11-1 : Les ateliers ARE.	37	
	11-2 : La pause méridienne.	37	
	11-3 : Le goûter en maternelle.	38	
	11-4 : Les équipes d'animation.	38	

1- INTRODUCTION GENERALE.

Les temps péri- et extra-scolaires ou temps éducatifs, dans l'enceinte de l'école des Belles-Feuilles, se décomposent en plusieurs temps bien distincts :

La pause méridienne ou interclasse du midi, les études du soir en élémentaire, le goûter du soir en maternelle, les ateliers « ARE » forment les temps périscolaires ; Le mercredi après-midi et les petites vacances sont les temps extrascolaires de fonctionnement du centre d'accueil et de loisirs.

Tous ces temps réunis représentent une durée globale équivalente à celle du scolaire. Ainsi, un enfant d'âge maternel participant à l'ensemble de ces temps hors vacances passera donc 24 heures en classe auxquelles on pourra rajouter 23 heures de présence sur le péri- et l'extra-scolaire.

Un rythme hebdomadaire très chargé donc et qui peut paraître même effrayant quand on pense aux plus jeunes.

C'est pourquoi ces temps péri- et extra-scolaires doivent être sereinement proposés aux enfants, réfléchis et préparés au mieux en amont, et véritablement professionnels quant à leur évolution.

Ils doivent répondre aux besoins et envies des enfants tout en respectant leur propre rythme. Ils doivent également être adaptés aux différents niveaux ou tranches d'âges.

Ils peuvent enfin sans être des temps « d'apprentissage pur » devenir des temps de développement et d'épanouissement pour les enfants quant à leur propre évolution en tant que citoyen.

1.1 LE PROJET D'AMENAGEMENT DES RYTHMES EDUCATIFS A PARIS.

Pour réussir sa vie en société, tout enfant a besoin d'acquérir, en complémentarité avec les apprentissages pédagogiques fondamentaux, autant de compétences essentielles telles qu'apprendre à se construire, raisonner, se repérer dans le temps et l'espace, s'organiser, la sensibilité et la relation aux autres.

Dans la famille, premier espace éducatif, il fait ses premières découvertes et acquiert ses premiers repères ; puis c'est dans d'autres lieux culturels, d'activités sportives ou sociales et d'autres moments multiples, complémentaires de l'école, qu'il découvre des savoir-être et savoir-faire distincts des codes des enseignements, notamment dans les moments entre pairs.

Au côté du temps passé en classe et du temps passé en famille, les temps d'éducation non formelle péri et extra-scolaires sont une composante majeure d'apprentissage du vivre ensemble.

Ce sont autant de moments propices aux initiatives personnelles ou collectives, d'ouverture sur de nombreux domaines d'activités : scientifiques et techniques, sportives, d'expression et de création, d'appropriation du patrimoine.

Se placer du point de vue de l'enfant, donner du sens aux activités qui lui sont proposées et lui permettre de comprendre et donc construire une cohérence entre toutes les pièces du puzzle, voici l'ambition à la fois modeste et nécessaire du projet éducatif parisien qui permettra concrètement de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, aux sciences et aux savoirs.

Le projet éducatif territorial parisien s'inscrit dans la définition dynamique de l'éducation comme une mission partagée :

Partagée entre différents partenaires qui chacun, par son professionnalisme, contribue à la réussite éducative de tous et de chaque élève. Il veut favoriser le développement personnel de l'enfant, son épanouissement intellectuel et physique et son implication dans la vie en collectivité et cherche à renforcer le lien avec les familles.

L'intention est claire:

Faire des enfants autonomes, dotés d'esprit d'initiative, des enfants curieux du monde et d'autrui, mais aussi porteurs de leur identité culturelle, conscients des valeurs démocratiques et républicaines, capables d'exercer leur esprit critique et leur liberté de jugement mais également de respecter les autres, l'autre sexe et de refuser les préjugés et stéréotypes.

1.2 LES FINALITES DU PROJET EDUCATIF PARISIEN.

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Appliqué dans le domaine de l'action éducative, c'est un projet d'enrichissement culturel par l'éducation et les loisirs. Il découle d'une charte éducative élaborée et acceptée par tous les différents acteurs qui s'inscrivent dans ce projet.

Il est celui de l'organisateur : La Mairie de Paris, et plus particulièrement la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris.

Il doit permettre à tous les enfants de développer leur curiosité intellectuelle, de construire leur personnalité et leur jugement critique. Il doit les inciter à découvrir et s'approprier le patrimoine culturel, urbain et historique de la Ville de Paris et favoriser leur développement personnel à travers la pratique sportive.

Il doit promouvoir l'égalité des chances et contribuer à la réussite éducative de tous les enfants.

Il doit assurer la cohérence et la complémentarité entre le temps scolaire et les temps péri et extra-scolaires dans le respect des compétences de chacun, enseignants et animateurs.

Il doit enfin agir dans le respect de la charte éducative des activités périscolaires.

1.3 LA CHARTE EDUCATIVE DE LA VILLE DE PARIS.

Celle-ci s'articule principalement autour de 3 axes éducatifs :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant.
Favoriser la socialisation de l'enfant.
- Lutter contre les inégalités.

Des axes éducatifs reliés à des objectifs pédagogiques généraux :

- Les activités proposées aux enfants d'âge maternel et élémentaire doivent être des temps d'éveil et d'approfondissement, complémentaires des temps d'apprentissages dispensés par l'Education Nationale.
- Les besoins spécifiques propres à chaque tranche d'âge, de la petite section de maternelle au CM2 en élémentaire, doivent pris en compte à travers des parcours évolutifs ainsi qu'une progressivité des projets tout au long de l'année scolaire en intégrant des temps de détente et de repos, indispensables à l'équilibre des enfants.
- L'organisation et le contenu des activités doivent être adaptées afin de permettre l'accueil des enfants en situation de handicap.

Des objectifs développés autour de différents thématiques :

- Le sport et l'expression corporelle.
- La lecture et l'expression orale.
- La culture scientifique et technique.
- Le parcours culturel et artistique et l'éducation du regard.

- La découverte de l'environnement.
- La citoyenneté.

Des thématiques proposées enfin dans le cadre de nombreux ateliers ou activités au sein même de l'école. Des temps éducatifs et d'animations coordonnés dans un projet pédagogique et de fonctionnement propre à cette même école : L'école des Belles-Feuilles au 3 impasse des Belles-Feuilles 75016 Paris.

Un projet pédagogique et de fonctionnement rédigé par le responsable éducatif ville (REV) en poste dans cet établissement : M. Renoult Alban.

1.4 LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ET LES TEMPS « A.R.E » ou TAP (Temps Activités Périscolaires).

Configuration de la nouvelle semaine scolaire :

Jours Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 - 11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30 - 13h30	Interclasse Repas cantine ou maison	Interclasse Repas cantine ou maison	Interclasse Repas cantine ou <i>Retour maison</i>	Interclasse Repas cantine ou maison	Interclasse Repas cantine ou maison
13h30 - 15h00	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
15h00 - 16h30	Classe	<i>TEMPS A.R.E Facultatifs Gratuits</i>	Activités éducatives payantes du	Classe	<i>TEMPS A.R.E Facultatifs Gratuits</i>
16h30 - (<i>ELEM</i>) 18h00	<u>Activités Périscolaires :</u>	<u>Activités Périscolaires :</u>	Centre d'Accueil et de Loisirs	<u>Activités Périscolaires :</u>	<u>Activités Périscolaires :</u>
16h30 - (<i>MATER</i>) 18h30	Goûter Etude Ateliers Assos.	Goûter Etude Ateliers Assos.	Maternel et Elémentaire	Goûter Etude Ateliers Assos.	Goûter Etude Ateliers Assos.

Les enfants ne participant pas aux « TEMPS A.R.E » ou TAP des mardis et/ou vendredis pourront donc quitter l'école ces 2 jours à 15h00, avec les mêmes modalités que pour tous les autres horaires de sorties scolaires.

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Pour les enfants inscrits aux « TEMPS A.R.E » ou TAP et pour toute sortie exceptionnelle, un mot des parents le stipulant sera obligatoire pour le jour même.

Pour ces deux cas, un enfant non autorisé à rentrer chez lui seul ne pourra ainsi quitter l'établissement et restera sous la responsabilité du responsable éducatif ville jusqu'à ce qu'un représentant de l'autorité parentale ou de toute autre personne désignée par celle-ci vienne récupérer l'enfant.

2- ANALYSE DE LA SITUATION POUR LA MISE EN PLACE DES TEMPS « A.R.E » ou TAP.

2.1- Situation Géographique de l'école des Belles-Feuilles.

L'école est située dans le 16ème arrondissement de Paris dans un quartier populaire et familial, commerçant, culturel, et proche de différents monuments tels que l'Arc de Triomphe ou la Tour Eiffel.

Trois stations de métro entourent encore l'école à quelques centaines de mètres. « Victor Hugo » et « Rue de la pompe » pour la ligne 9, « Porte Dauphine » pour la ligne 2 ainsi que pour le RER C. Enfin une ligne de bus (52) passe également à proximité.

La bibliothèque du Trocadéro se trouve à moins d'un quart d'heure (à pieds) de là, plusieurs musées également (Chaillot, Musée de la marine, Océarium de Paris, Musée Guimet...).

Encore, le bois de Boulogne, à moins de 10 minutes à pieds, peut lui aussi servir de support à quelques activités physiques, sportives voire artistiques ou de découverte de la nature.

2.2- Situation Démographique de l'école des Belles-Feuilles.

L'école des Belles-Feuilles est une école dite polyvalente. Elle accueille donc des enfants d'âges maternels ainsi que des élémentaires.

2.2.1- La Maternelle. 4 classes : 2 PS/GS, 2 MS.

CLASSES	Effectifs Elèves	Effectifs TAP Après Inscriptions	Poste TAP
PS/GS (CL1)	26	8/9	1+1
PS/GS (CL2)	25	9/9	0+1
MS (CL3)	31	20	1
MS (CL4)	31	20	1

2.2.2- L'élémentaire.

10 classes : 2 par niveau (CP, CE1, CE2, CM1, CM2).

CLASSES	Effectifs Elèves	Effectifs TAP Après Inscriptions M/V	Poste TAP
CP A	26	23/20	2
CP B	27	20/19	1
CE1 A	24	18/20	2
CE1 B	24	17/16	1
CE2 A	29	23/19	1
CE2 B	28	19/21	1
CM1 A	29	15/17	1
CM1 B	29	15/20	1
CM2 A	22	12/10	1
CM2 B	23	15/13	1

Sur la maternelle, la répartition des Postes TAP se fera ainsi :

- 2 Postes sur la classe PS.
- 3 à 4 Postes sur les 3 classes MS/GS.

Sur l'élémentaire, la répartition des Postes TAP est établie en fonction de la répartition des intervenants associatifs et changera à chaque cycle d'ateliers (Rotation inter-vacances). Elle évoluera également entre le mardi et le vendredi.

2.3- Situation Logistique et Matérielle de l'école des Belles-Feuilles.

Pour la mise en place des TAP, un protocole d'emploi des locaux a été signé avec la directrice de l'établissement. Il établit que tous les locaux peuvent être utilisés dans le fonctionnement des temps A.R.E pour la mise en place des ateliers.

Une attention particulière sera à porter sur l'utilisation du dortoir des PS en maternelle afin de ne pas nuire à l'entretien et à l'hygiène de ce lieu (Pas d'activités salissantes).

De plus, deux salles de classe au minimum et sur l'ensemble de l'école devront rester libres et laissées à la disposition des enseignants.

Encore, dans le fonctionnement, il est souhaitable que seuls des ateliers ne nécessitant que peu d'aménagement (déplacement de mobiliers) ou non-salissants se déroulent dans les salles de classes élémentaires.

Analyse des locaux :

2.3.1- En maternelle : 9 lieux potentiels.

4 classes, 1 Centre d'accueil et de loisirs, 1 dortoir, 1 réfectoire, 1 salle motricité, 1 cour.

Répartition sur les temps ARE ou TAP :

Les ateliers TAP des maternels seront proposés par niveaux et se dérouleront dans des lieux définis pour des activités ou animations précises

LOCAUX	ATELIERS PS	ATELIERS MS/GS
CLASSE PS/GS	Activités artistiques. Jeux d'imitation, de construction.	
CLASSE MS		Activités artistiques. Jeux de mimes. (Assoc°. Théâtre)*
CLASSE PS/GS		Activités artistiques. Modelage.
CLASSE MS		Activités artistiques. Chant.
DORTOIR	Lecture d'albums. Contes. Chant. Relaxation musicale.	
SALLE MOTRICITE		Parcours. Jeux collectifs physiques ou sportifs. Danse.
SALLE C.A.L		Ateliers artistiques. Jeux collectifs divers.
REFECTOIRE		Activités Jeux de découverte. Kim Goût... Arts plastiques.
COUR	Temps d'aération. Jeux divers.	Temps d'aération. Vélos. Jeux physiques divers.

* Une association (ART EXPRESS 18) intervient également le mardi pour prendre en charge un groupe d'enfants pour une activité « Arts créatifs ». Elle est alors répartie dans ces différents lieux pour l'occasion et en fonction du niveau du groupe d'enfants qu'elle encadre.

2.3.2- En Elémentaire : 16 lieux potentiels.

10 classes, 1 gymnase, 1 préau, 1 réfectoire, 1 salle polyvalente, 1 BCD, 1 cour.

Répartition probable sur les temps A.R.E :

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Les ateliers A.R.E des élémentaires évolueront beaucoup entre le mardi et le vendredi du fait de l'intervention de nombreuses associations. Il est donc nécessaire de réaliser deux répartitions.

Nota Béné : La cour sera privilégiée pour des activités physiques ou sportives, qui par temps de pluie ou de grand froid seront alors localisées dans le préau, dans le gymnase ou dans les classes « libres » de réserve.

LOCAUX	ATELIERS DU MARDI	ATELIERS DU VENDREDI
CLASSE CP A	Paroles de Photographes.	Classe Libre
CLASSE CPB	Classe Libre.	REFLEX PHOTO
CLASSE CE1 A	ARCHITECTURE	ARCHEOLOGIE
CLASSE CE1 B	<i>. Libre sauf en cas de pluie.</i>	<i>Libre sauf en cas de pluie.</i>
CLASSE CE2 A	Classe Libre.	Classe Libre.
CLASSE CE2 B	ATELIER 1 ^{er} SECOURS	ATELIER PHILO
CLASSE CM1 A	ATELIER LUDOTHEQUE	Classe Libre.
CLASSE CM1 B	CLASSE Libre	PETITS DESIGNERS
CLASSE CM2 A	ATELIER PUBLICITE	Classe libre.
CLASSE CM2 B	Classe libre.	Atelier LUDOTHEQUE
GYMNASE	Atelier Yoga	Atelier Jeux d'opposition
COUR	Atelier JEUX COLLECTIFS	Atelier JEUX COLLECTIFS
REFECTOIRE	Atelier Théâtre 1.	Atelier Théâtre 2.
SALLE POLYVALENTE	CHORALE « Chœur de l'école ».	A LA MANIERE DE.
BCD	HISTOIRES EN MAQUETTES	CREATIONS HISTOIRES
PREAU	Atelier Danse.	COMEDIE MUSICALE
REFECTOIRE MATER	ATELIER MODE	ATELIER VOLUME 3D

2.3.3- Analyse du matériel.

Les associations participant aux ateliers TAP apportent et disposent de leurs propres matériels.

Pour les autres activités ou ateliers, des commandes sont effectuées après avoir fait l'analyse des besoins spécifiques et par le biais du budget alloué pour le fonctionnement des TAP.(appareil photo, poste CD/MP3, camscope...).

Une mutualisation du matériel non fongible appartenant à l'école est possible (tapis de gym, instruments de musique, jeux de manipulation, d'imitation ou de construction, vélos maternels...)

Le matériel présent en BCD sert également aux ateliers TAP.

Pour les besoins de matériels de récupération, les parents d'élèves peuvent être sollicités sur simple demande. (cartons, magazines, boîtes...).

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

2.3.4- Analyse des moyens financiers.

Une dotation annuelle est allouée pour le fonctionnement des ateliers « ARE ». Son montant est calculé en fonction des effectifs enfants de l'année N-1.

La répartition de ce budget se fait à l'identique de celui pour le centre d'accueil et de loisirs sur plusieurs lignes budgétaires.

BUDGET MUNICIPAL 2017/2018

NOM DU RESPONSABLE EDUCATIF VILLE : RENOULT Alban (Belles-Feuilles)

Voici les lignes que vous pouvez créditer en régie :

☛ **Nature 6042/14**: Animations.

☛ **Nature 60623** : Alimentation (limitation à 100€ par point d'accueil hors ARE)

☛ **Nature 60631** : Produits d'entretien (limitation à 25€ par point d'accueil)

Eponges, savon, produit vaisselle, essuie tout.

☛ **Nature 60632**: Petit équipement

Petit outillage (marteau, clous, vis, tournevis, scies ...) petit équipement électrique (rallonges, piles, spots, multiprises ...), carrelage pour mosaïques, bois, jardinage (outillage, pots, jardinières...), les bacs plastiques, le grillage, les ustensiles de cuisine (couvert plastique, métal ou bois ; assiettes, saladiers et gobelets en plastique dur), double de clé, tampon.

☛ **Nature 60640** : consommables informatique, toner pour imprimante 100€ pièce.

☛ **Nature 6068**: Terreau, graines et plantes, cassettes et CD vierge, tissus, papier et matériel pour labo photo. DVD enregistrés et livres, attention en régie uniquement des livres ayant trait à l'animation ou des documentaires pour des projets, pas de livre pour le fond BCD (à commander sur marché), serviettes papier, nappes papier, assiettes, gobelets et couverts jetables.

☛ **Nature 62881**: Travaux photos.

Votre budget a été calculé en fonction de la fréquentation annuelle d'enfants sur votre établissement (Nombre d'enfants que vous rentrez dans l'application de gestion des présents). La somme est versée pour l'année, c'est à vous de la gérer dans le temps. Attention vous ne devez en aucun cas dépasser ce budget, ni le montant par nature, sinon la facture sera à vos frais.

[Veuillez remplir le tableau ci-joint et me le renvoyer pour le 11 février par le biais de la messagerie en notant votre nom en haut de la présente page. Merci de préciser le nom de vos écoles dans les cadres ARE dans le tableau ci-dessous.](#)

Paiement possible : -par Bons d'Entrée (chèque sous 10 jours à réception de facture),
-en espèce, maximum 100€

- par bons administratifs pour les sorties dont le montant est supérieur ou égal à 150€ (paiement par virement à 35 jours).

Attention : Interdiction de payer en régie des dépenses en 6067 (fournitures scolaires)

Budget	604214	60623	60631	60632	60640	6067	6068	6288	Total
CL	1000	100	50	150	0	596,77	200	0	2096,77
ARE	0	0	0	150	0	1352,58	100	0	1602,58

Attention : les lignes surlignées en jaunes doivent être dépensées à 75% pour le 30 juin et les 25% restant fin octobre au plus tard.

Commandes à effectuer sur ed@l :

➔ **Nature 6067**: Fournitures scolaires

Fournitures scolaires et de bureau pour les activités manuelles ainsi que les jeux de cour, jeux de société, jouets, fichiers d'activités ou de jeux sur marché à bons de commande.

Les animateurs se doivent donc d'anticiper les commandes annuelles dès le mois de Janvier afin de dresser une liste de matériel en prévision de la rentrée suivante du mois de septembre.

2.4- Situation et désignation des intervenants A.R.E ou TAP.

Les équipe d'animation sont formées par différentes catégories de personnels :

Des animateurs(trices) Ville de Paris pouvant être Titulaires (T) ; Contractuels (C) ; Vacataires (Vac).

Des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

Des intervenants extérieurs associatifs.

2.4.1- Maternelle Belles-Feuilles.

POSTE TAP	INTERVENANTS DU MARDI	INTERVENANTS DU VENDREDI
1	BESSOL Quentin (T) (Déchargé)	BESSOL Quentin (T) (Déchargé)
2	ROISSON Laure (T)	ROISSON Laure (T)
3	Marie Sheik Dawood (ASEM)	Marie Sheik Dawood (ASEM)
4	Delphine Kissi (ASEM)	Delphine Kissi (ASEM)
5	Claire Eugénie (ASEM)	Claire Eugénie (ASEM)

6	COL Mireille (ASEM)	COL Mireille (ASEM)
7	BRAMBAN Nathanael (Vacataire)	BAKOURI Ramzy (Vac)
8	HAITOF Basma (Asso)	

2.4.2- Elémentaire Belles-Feuilles.

POSTE TAP	INTERVENANTS DU MARDI	INTERVENANTS DU VENDREDI
1	DJUKANOVIC Marija (T)	DJUKANOVIC Marija (T)
2	BOHARD Isabelle (T)	BOHARD Isabelle (T)
3	BAKOURI Ramzi (V)	BRAMBAN Nathanael (V)
4	Benon Ludie (C)	Benon Ludie (C)
5	NOGLOTTE Insiatiable (V)	Amira Chékili (Vacataire)
6	BOUVARD Sarah (V)	NOGLOTTE Insiatiable (V)
7	Assoc°	Assoc°
8	Assoc°	Assoc°
9	Assoc°	Assoc°
10	Assoc°	Assoc°
11	Assoc° USEP DJS	Assoc°
12	Chef de choeur (DAC)	Assoc° DJS
13		
14		

Il est demandé à l'ensemble des intervenants (Maternelle et Elémentaire) de posséder un diplôme d'animation (BAFA, BAPAAT...) ou une équivalence afin de répondre aux normes d'encadrement DDCCS. En outre, chaque intervenant devra également fournir une certificat médical précisant son aptitude à encadrer un groupe d'enfants (+ Carnet de vaccination à jour).

Ces documents sont archivés dans le classeur « Direction » ou « Equipe d'Animation » dans le bureau du REV.

3. Les Ateliers « TAP » sur l'école Belles-Feuilles.

Ils sont le choix du Responsable Educatif selon les propositions reçus des associations partenaires à la circonscription des affaires scolaires du 16/17 et selon son propre recrutement, et après concertation avec les membres permanents (titulaires, contractuels, vacataires Ville de Paris) de l'équipe d'animation.

Ils découlent donc du projet éducatif de la Ville de Paris tout en s'inscrivant dans les grands axes ou objectifs du projet pédagogique rédigé par le REV.

3.1 : En Maternelle.

3.1.1 : Les petites sections auront un fonctionnement propre répondant au mieux à leurs besoins et leurs attentes.

Ci-dessous, le document transmis aux parents avant leur inscription.

La Petite Section : Les enfants de petite section restant sur les temps « TAP » sont pris en charge par 3 adultes, du lever de la sieste à la sortie de 16h30. Le taux d'encadrement est ainsi évalué en moyenne à 1 adulte pour 8 enfants.

L'objectif principal sur ce temps est de proposer à l'ensemble du groupe d'enfants une évolution respectant avant tout leur rythme, puis de les faire participer à des activités adaptées à leurs âges.

- Dans un premier temps, un regroupement après le lever de la sieste doit permettre aux enfants de s'éveiller doucement : en écoutant une histoire ou de la musique, en parcourant un album d'images, en participant à une petite séance d'étirements ou de gymnastique douce, en chantant... De 15h00 à 15h20.
- Dans un second temps, les enfants se voient proposer 2 ou 3 activités différentes et se répartissent selon leur choix en 2 ou 3 groupes : Au menu : jeux de construction (kapla, duplo...), arts plastiques (peinture, dessin, collage, modelage...), jeux d'expression (mime, chant, musique...), jeux physiques ou sportifs (foot, bowling, danse...), jeux culturels... De 15h30 à 16h00/16h10.
- Enfin, et pour finir, un petit temps d'aération libre (selon le temps) permet aux enfants de se « dégourdir les jambes » librement, entre eux dans la cour. De 16h15 à 16h30.

Des thématiques pourront être également choisies et développées sur plusieurs périodes à moyen terme (sur 3 à 4 séances) afin de commencer à sensibiliser les enfants sur la notion de « projet » d'activité ou d'animation : Fresque collective, chorale, atelier de création... L'objectif sera alors de favoriser l'éveil chez l'enfant tout en l'accompagnant dans son choix.

3.1.2 : Les Moyens/Grands fonctionneront quant à eux sur le modèle des élémentaires.

Plusieurs ateliers thématiques leur sont ainsi proposés sur l'année et sur lesquels ils sont répartis sur chaque trimestre.

Les objectifs pédagogiques découlent directement de la charte éducative de la Ville de Paris. Ils se retrouvent ainsi dans le caractère pluridisciplinaire des propositions d'activités faites aux enfants. Ateliers artistiques, d'expressions, physiques ou sportifs, culturels...

Une répartition selon le choix des enfants chaque trimestre sera mise en place tout en favorisant une certaine homogénéité dans chaque groupe pour chaque jour de fonctionnement et quant à la nature même de l'activité.

Ci-dessous, la désignation des ateliers proposés aux enfants de MS/GS sur l'année 2017/2018 entre le mardi et le vendredi :

Les Ateliers du Mardi :

JEUX COLLECTIFS : Jeux d'intérieur ou d'extérieur. Jeux classiques ou thématiques physiques ou sportifs, musicaux, de réflexion, d'expression...
Construction et création de jeux à partir d'histoires.

AUTOUR DU PAPIER : Activité artistique en découpage collage avec toutes les sortes de papiers que les enfants peuvent trouver. Dessins, peintures en techniques mixtes.

HISTOIRE DE L'ART (Assoc° Art-EXPRIM 18): Activité artistique en technique mixte en rapport avec des œuvres célèbres étudiées avec les enfants.

CONSTRUCTION ET MODELAGE : Atelier artistique en techniques mixtes. En carton, en plâtre, en argile. Découverte de différents supports et de diverses matières. Créations thématiques ou liées à l'imaginaire.

THEATRE et JEUX EXPRESSION : Initiation à l'expression dramatique. Jeux de mimes. Jeux d'improvisation... Petites mises en scène collective.

Les Ateliers du Vendredi :

1 JOUR 1 SPORT : Atelier physique et sportif sur le sport ou le jeu, en individuel ou en collectif. Plusieurs thématiques abordées (Jeux de relais, jeux de balles...).

AUTOUR DU PAPIER (bis) : Activité artistique en découpage collage avec toutes les sortes de papiers que les enfants peuvent trouver. Dessins, peintures en techniques mixtes.

AUTOUR DES COULEURS : Atelier d'expression manuelle. Arts plastiques et création en volume. Utilisation de diverses matières et objets de récupération.

LUDOTHEQUE : ATELIER sur les jeux de société adaptés aux maternels. Création de memory, de jeux de cartes type « 7 familles » etc...

3.2 : En Élémentaire.

Les ateliers « ARE » en élémentaire sont pluridisciplinaires, afin de permettre à chaque enfant d'établir de véritables choix et de s'investir au mieux dans leur évolution. Ils sont proposés à la fois par l'équipe permanente des animateurs Ville de Paris et par des intervenants associatifs.

Comme pour les maternels MS/GS, l'objectif principal reste celui de faire découvrir aux enfants différents domaines, supports, matières dans lesquels ils pourront évoluer sereinement.

Non obligatoires, ils nécessitent cependant une inscription pour l'année en cours. Ce afin de pouvoir au mieux répartir les enfants dans les ateliers, et assurer par la suite le meilleur fonctionnement possible de ces derniers. Les enfants inscrits s'engagent ainsi à suivre le déroulement d'un atelier, et l'évolution de son projet sur une période pouvant varier de 6 à 7 semaines selon les sessions inter-vacances.

Des ateliers pluridisciplinaires, encadrés par des animateurs de la Ville de Paris, des intervenants du milieu associatif voire des professeurs des écoles.

Ils s'articulent autour **d'axes éducatifs** comme les arts, la lecture, l'écriture et les différentes formes d'expression, la culture scientifique et technique, le parcours culturel, l'éducation du regard, la photo, le sport, le jeu, la découverte de l'environnement ou encore la citoyenneté... **et sont avant tout ludiques et récréatifs.**

Jusqu'au début du troisième trimestre (vacances de Pâques), **les enfants seront répartis sur des « menus » composés de 4 ateliers différents** (1 activité physique, 1 culturelle, 1 d'expression, 1 artistique) sur le mardi comme sur le vendredi.

Le dernier trimestre laissera place à un véritable choix de l'enfant en rapport avec les objectifs présentés pour la préparation d'un spectacle de fin d'année.

LES ATELIERS DU MARDI : EN ELEMENTAIRE.

1 : ATELIER « JARDIN YOGA » : Avec Mme BOHARD Isabelle, animatrice VdP. En Gymnase. Tous niveaux.

Une initiation au Yoga ou à la gymnastique douce et relaxante. Avec de la musique calme le plus souvent comme fond sonore, les enfants s'essayeront aux mouvements de base du Yoga : La montagne, le chien, l'enfant...

Un atelier détente et bien être mais aussi physique voire sportif.

2 : « HISTOIRES EN MAQUETTES » : Avec Mme DJUKANOVIC Marija (Bibliothécaire de l'école et animatrice VdP). En BCD. Tous niveaux.

Choisir une histoire que l'on connaît, ou en inventer une... Créer des personnages, imaginer des décors. Et puis tout découper en morceaux afin que chacun puisse en matérialiser un bout en une maquette façon diorama. Technique mixte.

A la fin, misent les unes après les autres, les maquettes seront alors comme les pages que l'on tourne d'un beau livre d'histoires.

3 : ATELIER « DANSE Contemporaine ». Avec l'Association ACCD. Dans le préau. Tous niveaux.

Sur différents supports musicaux, les enfants vont pouvoir entrer dans l'expression corporelle. Danser comme des arbres, des feuilles, des animaux, en ronde ou individuellement. Pour les plus grands, il s'agira de mettre en mouvement un texte ou une histoire... Au menu également, la danse urbaine, contemporaine, hip-hop... pour (pourquoi pas) une représentation finale lors de la dernière séance.

Selon la tranche d'âge, les enfants réaliseront également des chorégraphies sur les musiques du moment, à l'identique (ou presque) de leurs stars préférées !

4 : ATELIER « JEUX et Créations de jeux ». Avec Mme KWIN SILIKI Victoria, animatrice VdP. Dans la cour ou en classe. Tous niveaux.

Atelier physique et sportif lorsqu'il se déroule en extérieur. Les enfants vont se voir proposer différents jeux durant lesquels l'esprit d'équipe, la stratégie, l'écoute, l'attention, la précision, la rapidité d'exécution pourront être développés.

Des jeux connus de tous et régulièrement abordés mais aussi et pour que cela soit amusant, des jeux originaux, adaptés ou inventés. Si l'atelier se déroule en intérieur, les enfants découvriront alors des jeux de sociétés ou en créeront eux-même.

L'objectif principal de cet atelier restant le vivre ensemble et suivant la célèbre devise de M. Coubertin : « L'important est de participer ».

5 : ATELIER « CHORALE ». Avec un chef de Chœur et une pianiste accompagnatrice du Conservatoire Municipal. En Classe. Tous niveaux.

Pour chanter seul ou à plusieurs sur des registres classiques ou modernes. Pour découvrir véritablement certaines techniques de chant, maîtriser sa voix.

Accompagnement au piano.

6 : ATELIER « 1^{er} SECOURS ». Avec l'USEP. En classe. Tous niveaux.

Atelier technique et scientifique, d'utilité publique. Les enfants s'exerceront ainsi aux premiers secours lors de mises en situation collective. Echanges et discussions sur les différents risques ou dangers existant dans le quotidien.

7 : ATELIER « THEATRE ». Avec L'association « ATTELANE ». Dans le réfectoire. Tous niveaux.

Initiation à l'art dramatique, au mime, à l'expression orale sous toute ses formes. De petits jeux théâtraux, des séances d'improvisation, la mise en scène de dialogues... Faire en sorte que chaque enfant trouve sa voix, puisse s'extérioriser facilement... dans la joie et la bonne humeur.

Pour les plus grands, un travail sur la création, sur l'écriture d'une piécette peut être envisagé afin qu'une représentation soit donnée en fin de trimestre.

8 : ATELIER « PHOTO du Mardi ». Avec l'association « Paroles de photographes ». En classe et en extérieur. Tous niveaux.

Atelier d'expression autour de la photo et de l'image. Les enfants aborderont ainsi le portrait, le photo reportage. Sensibilisation aux différentes techniques de prises

de vues. Réflexion autour du message que peut symboliser une image. Exposition en fin de session des divers travaux réalisés.

9 : ATELIER « ARCHITECTURE, les habitats autour du Monde ». Avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Paris). En classe. Tous niveaux.

Atelier culturel qui a pour but de faire découvrir aux enfants les pays du Monde ainsi que leurs civilisations par le biais de l'architecture. Création d'objets graphiques et de maquettes selon les caractéristiques choisies.

10 : ATELIER « MODE : T-SHIRT CUSTOMISES ». Avec Mme BENON Ludie, animatrice VdP. En classe. Tous niveaux.

Atelier artistique. A partir d'un vieux T-Shirt, les enfants réaliseront un patron, un dessin de mode selon leur envie et les différentes matières proposées. Puis ils tenteront de réaliser leur œuvre. Découpage, collage de tissus ; rajout de matières... Le but étant d'explorer aussi toutes les arcanes de la mode et de laisser libre cours à leur imagination. Petit défilé en fin de session.

11 : ATELIER « PUBLICITE ». Avec M. BAKOURI Ramzi. Animateur VdP. En classe. Tous niveaux.

Atelier artistique et d'expression autour de la Publicité. Les enfants chercheront dans un premier temps à inventer, à créer un produit, imaginaire, réel ou non. Ils créeront ensuite une affiche (comme une campagne de pub). Ecriture de slogan ; mise en image pour vanter leur produit. Les affiches seront enfin déployées pour exposition dans l'école.

12 : ATELIER « LUDOTHEQUE ». Avec Mme NOGLOTTE Insiatiable, Animatrice VdP. En Classe. Tous niveaux.

Atelier sur le « bien jouer ensemble ». Découverte de jeux de société traditionnels ou modernes. Création de jeux de tous types. Quizz collectifs...

LES ATELIERS DU VENDREDI EN ELEMENTAIRE.

1 : ATELIER « ON REFAIT L'HISTOIRE ». Avec Mme DJUKANOVIC Marija, bibliothécaire de l'école. En BCD. Tous niveaux.

Atelier de production d'écrits, de mises en pages et d'illustration. Création de livres. A partir de contes ou d'histoires connus (ou non), les enfants s'amuseront à en modifier, à en transformer le schéma narratif, les personnages, les lieux, les époques. Ils referont ainsi l'histoire « à leur sauce » comme de vrais auteurs.

2 : ATELIER « COMEDIE MUSICALE ». Avec Mme BENON Ludie, Animatrice VdP. En Classe. Tous niveaux.

Découverte des différentes comédies musicales. Choix d'un thème. Ecriture personnelle ou collective. Chant. Chorégraphie. Atelier mixte abordant également la danse et le théâtre. S'amuser à chanter reste le but principal de cet atelier. Mise en place et production de petites scénettes en fin de session.

3 : ATELIER « Les Petites Lumières ». Avec l'association Les Petites Lumières. En classe. Tous niveaux.

Une approche ludique de la PHILOSOPHIE par le biais d'échanges, de débats, de mises en situation selon le quotidien d'un enfant, de théâtre, de mime, d'activités artistiques.

4 : ATELIER « A la manière de... ». Avec Mme BOHARD Isabelle, animatrice VdP. En classe. Tous niveaux.

Quelles différences entre l'impressionnisme et l'expressionnisme ? Un pointilliste est-il quelqu'un de pointilleux ? Le cubisme est-il de la peinture Légo ? Un Atelier sur l'histoire de l'art. Selon les niveaux ou tranches d'âges, les enfants découvriront un artiste (peintre, sculpteur...), son ou ses œuvres, sa technique, et s'essayeront « à la manière de... » pour réaliser leur propre création.

5 : ATELIER THEATRE. Avec L'association « ATTELANE » et Juliette. Dans le réfectoire. Tous niveaux.

Initiation à l'art dramatique, à l'expression orale sous toute ses formes. De petits jeux théâtraux, des séances d'improvisation, la mise en scène de dialogues... Faire en sorte que chaque enfant trouve sa voix, puisse s'extérioriser facilement... dans la joie et la bonne humeur.

Pour les plus grands, un travail sur la création, sur l'écriture d'une piécette peut être envisagé afin qu'une représentation soit donnée en fin de trimestre.

6 : ATELIER « Jeux d'Opposition ». Avec l'association « Dynamik Sport DJS » . Dans le gymnase. Tous niveaux.

Un atelier physique et sportif sur le mouvement, l'adresse et la force. Approche et découverte de plusieurs « sports de combat ». Le but est aussi et surtout de faire comprendre aux enfants qu'un geste non maîtrisé peut faire mal si il est effectué en dehors d'un cadre sportif et réglementé.

7 : ATELIER « Les Petits Designers ». Avec l'association Art Exprim Design. En classe. Tous niveaux.

Atelier artistique et d'expression manuelle. Les enfants chercheront à créer ou à faire évoluer un produit de la consommation courante par le biais de dessins, de maquettes en matériels de récupérations principalement.

8 : ATELIER « ARCHEOLOGIE ». Avec l'association ICARE. Tous niveaux. En classe.

Comme son nom l'indique, un atelier culturel sur l'Histoire à travers notre sol et les grandes découvertes archéologiques. Qu'est-ce qu'un archéologue ? Quel est son travail ?

9 : ATELIER « PHOTO 2 », avec l'association REFLEXE PHOTO. En Classe et en extérieur. Tous niveaux.

Atelier d'expression autour de la photo et de l'image. Les enfants aborderont ainsi le portrait, le photo reportage. Sensibilisation aux différentes techniques de prises de vues. Réflexion autour du message que peut symboliser une image. Exposition en fin de session des divers travaux réalisés.

10 : ATELIER « AUTOUR DU VOLUME » . Avec Mme CHEKILI Amira, animatrice VdP. En classe + Extérieur. Tous niveaux.

Selon une thématique donnée ou choisie par l'ensemble du groupe, les enfants se lanceront dans la création d'une oeuvre en volume. En technique mixte et avec le plus souvent du matériel de récupération, les enfants chercheront également à utiliser, à détourner la matière.

Réalisation de travaux individuels ou collectifs, figuratifs ou complètement abstraits.

11 : ATELIER « JEUX COLLECTIFS » . Avec M. BRAMBAN Nathanael, Animateur VdP. Cour/Gymnase. Tous niveaux.

Le jeu plus que le sport sera à l'honneur dans cet atelier. Des jeux de base connus de presque tous (PRV, Balle aux prisonniers, Balle au capitaine, Thèque...) favoriseront le « jouer ensemble ». Des jeux originaux, thématiques pourront aussi voir le jour pour que les enfants créent leurs propres règles de jeu (chasse au trésor ou jeu de piste, zagamor, cluedo...).

Découverte et Création de jeu également d'extérieur comme d'intérieur.

12 : ATELIER LUDOTHEQUE (bis) : Avec Mme NOGLOTTE Insiatiable, animatrice VdP.

4- Le Fonctionnement Général des « ARE » ou « TAP ».

4.1- Découpage de l'année scolaire et durée des sessions d'ateliers.

L'année scolaire se divise en 3 trimestres, mais les ateliers « ARE » ne suivent pas ce schéma :

- Première session : De septembre aux vacances de Toussaint (7 séances).
- Deuxième session : De Toussaint à Noël (6 séances).
- Troisième session : De Noël à Février (6 séances).
- Quatrième session : De Février à Pâques (6 séances).

En sachant que le dernier trimestre qui s'inscrit dans un projet collectif, possédera lui 11 semaines ; un avantage afin que les divers « travaux » soient réalisés ou objectifs atteints.

EXEMPLE DES MENUS PROPOSES AUX ENFANTS (CE2/CM) jusqu'aux vacances de Printemps.

MENUS TAP DU MARDI

CE2/CM1/CM2

ANNEE 2017/2018

DE LA RENTREE AUX VACANCES DE Pâques :
4 SESSIONS INTER-VACANCES de 6 à 7 séances.

1ERE SESSION : Du 04/09/17 au 20/10/17.
2EME SESSION : Du 06/11/17 au 22/12/17.
3EME SESSION : Du 08/01/18 au 16/02/18.
4EME SESSION : Du 05/03/18 au 13/04/18.

M1	YOGA + T-SHIRT + HISTOIRES EN MAQUETTE + 1ER SECOURS
-----------	---

M2	T-SHIRT + THEATRE + JEUX CO + PHOTO
-----------	--

M3	PUBLICITE + CHORALE + 1ER SECOURS + T-SHIRT
-----------	--

M4	THEATRE + PUBLICITE + ARCHITECTURE + YOGA
-----------	--

M5	1ER SECOURS + HISTOIRES EN MAQUETTE + THEATRE + DANSE
-----------	--

M6	PHOTO + DANSE + LUDOTHEQUE + CHORALE
-----------	---

4.2- Modalités d'inscription aux ateliers.

Dès le début de l'année scolaire, lors du jour de rentrée et durant toute la première semaine de rentrée, des informations sont transmises aux parents à l'accueil par le Responsable Educatif et un animateur volontaire.

Les ateliers par le biais d'un affichage y sont présentés et le fonctionnement expliqué.

Par la suite, très rapidement, une fiche d'inscription est donnée à tous les enfants dans chaque classe, de la petite section au CM2. Une fiche qu'ils doivent remplir avec leurs parents.

A noter, que par le biais d'une mail-liste, tous les parents auront reçu au préalable la fiche de désignation des ateliers.

A la suite du retour de ces fiches, et après appréciation des choix formulés par chaque enfant, une répartition est effectuée. Les groupes constitués sont alors affichés dans et hors établissement.

Ci-après, un exemple de fiche d'inscription, valable pour le premier et deuxième trimestre.

Madame, Monsieur,

Afin de répartir au mieux les enfants sur les ateliers ARE du **premier trimestre**, du 1er septembre au 18 décembre 2015, merci de remplir avec eux ce petit tableau en indiquant leur choix par ordre préférentiel (de 1 à 4 max). Dans le cas d'une non-participation, merci de cocher la case correspondante.

NOM et Prénom de l'enfant :					Classe :
ATELIERS DU MARDI	CHORALE	THEATRE	SPORTS CO	CONTES A 10 MAINS	GENIES DE L'AIR
Mon enfant ne participera pas aux ateliers ARE du MARDI <input type="checkbox"/>					
ATELIERS DU VENDREDI	DANSE	MIMES	SPORTS CO	PHOTO	A LA MANIERE DE...
on enfant ne participera pas aux ateliers ARE du VENDRE <input type="checkbox"/>					

Madame, Monsieur,

Afin de répartir au mieux les enfants sur les ateliers ARE du **deuxième trimestre** du 4 janvier au 15 avril 2016, merci de remplir avec eux ce petit tableau en indiquant leur choix par ordre préférentiel (de 1 à 4 max). Dans le cas d'une non-participation, merci de cocher la case correspondante.

NOM et Prénom de l'enfant :					Classe :
ATELIERS DU MARDI	CHORALE	DANSE	ARTS CREATIFS	UN JOUR UN SPORT	MONDES FEERIQUES
Mon enfant ne participera pas aux ateliers ARE du MARDI <input type="checkbox"/>					
ATELIERS DU VENDREDI	THEATRE	ANGLAIS	GYM TONIC	ATELIER MODE	
on enfant ne participera pas aux ateliers ARE du VENDRE <input type="checkbox"/>					

4.3- Projet Collectif du troisième trimestre.

Il sera décidé lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des intervenants « TAP » vers la fin du premier trimestre ou dans le courant du deuxième. Il peut être la mise en place d'une exposition, la mise en scène d'un spectacle, ou les deux.

L'objectif principal d'un tel projet est surtout de faire en sorte que chaque enfant ne s'inscrive plus seulement dans un parcours ou un atelier qui lui plaît ou qu'il désire découvrir mais que chaque enfant puisse s'inscrire dans un réel projet. Ainsi la désignation des ateliers changera au profit de son propre objectif.

Le plus est alors de faire en sorte que chaque objectif individuel s'intègre au mieux dans une thématique collective (définie collégialement !).

4.4- Séance type.

FONCTIONNEMENT GENERAL ET Déroulement d'un temps « TAP » type :

- Accueil des intervenants ARE à **14h45** devant la loge de l'école ou dans la salle du centre de loisirs.
- Distribution des feuilles de groupes et des fiches de présences des classes.
- A **14h55**, les intervenants se rendent dans la cour de récréation. Les enfants y arrivent vers 15h accompagnés par leurs professeurs. Petit Temps d'aération pour les enfants et mise en place possible des ateliers en roulement pour les intervenants. Surveillance collective et active des adultes dans la cour durant ce temps. Tous les adultes présents sont alors responsables de l'effectif global d'enfants. Penser à une répartition équitable dans l'espace pour une surveillance optimale.
- **15h20 (mais cela peut être avant si envie ou besoin !)** : A la sonnerie, les enfants se regroupent devant l'intervenant de leur atelier grâce à la signalétique mise en place. Une fois les groupes constitués, les intervenants se rendent dans le lieu mis à leur disposition. Penser à prévenir les enfants que l'accès aux toilettes ne se fera qu'exceptionnellement une fois l'atelier débuté.
- **NB** : Avant l'utilisation d'une classe, merci de prendre en considération la disposition initiale du lieu (éviter ainsi de déplacer des tables d'élèves avec des casiers sans prendre note de leur bon emplacement). Rappeler aux enfants qu'une classe est un lieu de travail et qu'ils ne doivent en aucun cas fouiller dans les cases). Prendre soin de protéger les tables avec des nappes ou du papier journal si activité salissante (encre, peinture, colle etc...).
- A partir de **16h15**, penser au rangement de l'atelier et à la remise en ordre du lieu utilisé. ***Ne pas oublier d'effacer ou même de laver correctement les tableaux de classes si utilisation durant l'atelier.*** Penser à faire ramasser au maximum les papiers au sol par les enfants. Penser aussi à laisser un temps pour le lavage des mains des enfants si besoin mais sans que ces derniers ne descendent seuls jusqu'aux lavabos de la cour !
- A la sonnerie de **16h20**, les autres groupes sans contrainte d'hygiène ou de nettoyage (des pinceaux par exemple) se préparent à descendre.

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

- Rappeler aux enfants restant à l'étude ou aux ateliers du soir de ne pas sortir de l'école. Ces derniers sont alors pris en charge dans la cour de récréation.
- Ouverture des portes de sortie proche du gymnase à **16h30**. Les intervenants accompagnent leur groupe respectif jusqu'à la porte extérieure de l'école et assurent la sortie de leur groupe. Temps relationnel avec les parents potentiel ! De 16h30 à 16h45 Fin du rangement des lieux ou du matériel utilisés si nécessaire.
- A la fin du départ des enfants et à la fermeture des portes, les intervenants sont autorisés à quitter l'établissement. Penser à me remettre les fiches de groupes ou de présences avant de partir.

4.5- Notes diverses quant au fonctionnement et au rôle de chaque intervenant.

- Quant à l'absence : En cas d'absence programmée, merci de me prévenir le plus tôt possible afin que je fasse le nécessaire pour assurer un remplacement ou que je prenne contact avec les responsables associatifs. Les enfants d'un atelier non présent seront répartis le cas échéant sur l'ensemble des autres ateliers. En cas d'absence exceptionnelle le jour même, merci également de me prévenir.
- Quant à la préparation : Elle doit avoir lieu avant le démarrage des ateliers et au plus tard de 14h45 à 15h15 pour la récupération et l'installation du matériel.
- Quant à la ponctualité : Elle est vitale pour le bon fonctionnement de ces temps et pour le travail d'équipe. Merci de me prévenir pour tout retard exceptionnel.
- Quant à l'autorité : Elle fait partie intégrante de la fonction d'animateur, d'intervenant associatif voire d'enseignant. Penser à exposer aux enfants vos propres règles quant au fonctionnement général de votre atelier sans oublier non plus que les temps d'ARE sont des temps ludiques et de détente pour eux. Néanmoins si nécessaire, et pour une raison sérieuse, vous pouvez également me demander d'intervenir.
- Quant à l'utilisation des lieux : Ils sont collectifs et donc à respecter. Par vous-même et donc par le groupe d'enfants dont vous avez la charge. Merci de veillez à prendre le temps de nettoyer correctement les lieux le cas échéant si activité salissante. Chaque classe ou lieu de fonctionnement possède généralement au moins une poubelle. Pensez également à protéger les tables dans les classes si nécessaire.
- Quant à la communication : Merci de m'informer le plus rapidement possible de tous incidents relationnels ou matériels. En outre une réunion sera programmée avant chaque fin de trimestres afin de préparer au mieux l'évolution des temps ARE sur les trimestres suivants.

- Quant à la sécurité des enfants : Merci de tenir convenablement le pointage des enfants de votre groupe chaque jour de fonctionnement sur les fiches « ateliers ». Lors du déroulement de l'atelier, un enfant ne doit jamais quitter seul son groupe pour X raisons (passage aux toilettes, lavage de mains ou de matériel...) ; le cas échéant toujours penser à former un binôme « responsable ».
- Un exercice incendie sera réalisé au cours du premier trimestre et des informations vous seront transmises quant aux modalités d'une alerte PPMS. (Voir chapitre « Règles de sécurité Incendie et PPMS).

5- La Pause Méridienne ou Interclasse du midi.

Elle a lieu chaque jour, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30, en élémentaire comme en maternelle. Comme son nom l'indique, c'est un temps de pause entre deux temps de travail. Elle doit donc être un moment de coupure véritable pour l'enfant, de détente, de partage, et de plaisir. Elle se divise en deux parties bien distinctes : Le temps du repas et le temps libre de détente.

Les repas quant aux aliments fournis et à leur préparation sont sous la responsabilité de la Caisse des écoles du XVIème. Une chef cuisinière ainsi que plusieurs aides de cuisine ou cantinières s'occupent d'assurer le service, la mise en place et la desserte des tables (en mater) ou du self (en elem). Afin de respecter au mieux les normes sanitaires et vétérinaires, l'espace cuisine est ainsi interdit à toutes autres personnes.

5-1 : Le temps du repas.

Celui-ci se déroule lorsque les enfants se trouvent dans le réfectoire afin de s'alimenter. Il doit correspondre aux objectifs pédagogiques et éducatifs liés à l'hygiène et à la santé de l'enfant. Il est aussi un temps qui doit favoriser la découverte et/ou l'apprentissage d'une certaine autonomie pour les enfants, permettre aussi les échanges entre eux voire entre eux et les animateurs.

Il peut aussi être un temps de participation ou de découverte d'activités culturelles, ludiques voire d'expression physique, sans obligation aucune, en petits groupes.

5-1-1 : En maternelle.

Il se déroule dans un réfectoire de 48 places avec double service « à table ».

Le premier (de 11h30 à 12h15) pour les petites sections qui ensuite se rendent au dortoir pour la sieste ainsi que pour la moitié des moyennes sections.

Le deuxième (de 12h30 à 13h15) pour les grandes sections ainsi que pour le reste des moyennes sections.

5-1-2 : En élémentaire.

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Un service en continu est mis en place selon un roulement établi par niveau et qui diffère chaque jour sauf pour les CP qui débutent toujours en premier.
Le réfectoire possède 72 places et fonctionne en self. (Voir tableau de roulement).

5-1-3 : Le rôle des animateurs.

- Ils déjeunent avec les enfants, placés sous leur surveillance et leur bienveillance.
- Ils les sensibilisent à l'importance de ce temps : Pourquoi manger ?
- Ils les incitent à goûter si nécessaire, selon les composantes du repas.
- Ils aident les plus jeunes à se servir de leurs couverts ou à porter leur plateau.
- Ils s'assurent du passage aux toilettes et du lavage des mains en début et fin de repas (accompagnement des enfants en maternelle).
- Ils soignent les enfants si nécessaire et consignent le cahier infirmerie.
- Ils portent une attention accrue aux enfants « PAI » tout en favorisant leur intégration aux autres demi-pensionnaires.
- Ils mettent en place des ateliers ou activités de sensibilisation aux règles d'hygiène alimentaire.

5-2 : Les activités de la pause méridienne.

○ 5-2-1 : La cour de récréation.

Il est le lieu d'aération nécessaire voire indispensable à l'enfant pour qu'il s'y « défoule » après et avant les temps scolaires. Néanmoins et par rapport aux effectifs présents comme à la configuration de ce lieu, il peut aussi très vite devenir un espace dangereux si les enfants ne sont pas accompagnés dans leurs « jeux » et simplement surveillés de loin. Le rôle de l'équipe d'animation est dans un premier temps de définir des positionnements efficaces afin de prévenir tous risques. Il est ensuite celui de définir les possibilités ou les interdits en fonction du nombre d'enfants présents.

Une multitude d'activités peut ainsi être envisagée sur ce temps et dans ce lieu : Dessins à la craie, jeux collectifs ou sportifs, coin lecture... Et celles-ci devront être animées.

5-2-2 : Les activités en maternelle.

Elles se déroulent dans la cour, dans le préau ou dans la salle motricité. Elles sont proposées à l'ensemble du groupe d'enfants mais sont sans obligation de participation.

Elles s'articulent autour d'un objectif clair : la détente. Elles ne doivent donc pas être source d'excitation ou de fatigue pour l'enfant.

Elles sont élaborés et mises en place par un animateur (en roulement).

Elles sont diversifiées selon les jours et le temps : Jeux collectifs de construction (Kapla), jeux de mimes, gymnastique douce, atelier vidéo-débat, atelier de dessins libres... en intérieur. Jeux de balles, jeux de cour en extérieur.

5-2-3 : Les activités en élémentaire.

Elles sont pluridisciplinaires et peuvent se dérouler dans plusieurs lieux : Préau, Gymnase, BCD, Salle polyvalente, salle de classe (avec autorisation). Elles doivent permettre aux enfants qui le désirent de pouvoir s'occuper autrement et ailleurs que dans la cour, qui devient potentiellement « dangereuse » lorsque l'ensemble des enfants s'y trouve.

Elles doivent être sereines ou calmes et si possible pas trop « énergivores ».

Elles peuvent changer au gré des envies, du temps, des besoins ou des propositions faites par les enfants. Elles peuvent être en lien avec des activités proposées sur les temps d'ARE ou sur l'AL.

Elles sont toujours animées, de leur début à leur fin par l'animateur responsable.

INTERCLASSE DU MIDI - ROULEMENT DE CANTINE ET ATELIERS DU MIDI

JOUR	ORDRE DE PASSAGE CANTINE	ATELIER 1 11h30 à 12h15	ATELIER 2 12h30 à 13h15
LUNDI	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	KAPLA <i>avec Ludie</i> Dans le Gymnase	KAPLA <i>avec Isabelle</i> Dans le Gymnase
MARDI	CP/CM1/CM2/CE1/CE2	PREPA ARE <i>avec Isabelle</i> En BCD	PREPA ARE <i>avec Guillermo</i> En BCD
MERCREDI	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	PAS D'ATELIER	PAS D'ATELIER
JEUDI	CP/CM2/CM1/CE2/CE1	LU DOTHEQUE <i>avec Victoria</i> en BCD	LU DOTHEQUE <i>avec Nathanael</i> en BCD

VENDREDI	CP/CE2/CE1/CM2/CM1	ART DECO <i>avec Ludie</i> en BCD	YOGA <i>avec Isabelle</i> Dans le Gymnase Mater
-----------------	---------------------------	--	--

CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT DES ATELIERS

- 1 15 ENFANTS MAXIMUM PAR ATELIER.**
- 2 POUR ACCEDER AUX ATELIERS LES ENFANTS DOIVENT SE RENDRE AUX POINTS D'ACCUEIL SUIVANTS AUX HORAIRES INDIQUES.**

KAPLA : Devant le Gymnase Élémentaire.
BCD + LUDOTHEQUE + ART DECO + YOGA : Devant la porte du Préau.
- 3 LES ENFANTS ATTENDENT L'ANIMATEUR OU L'ANIMATRICE ET NE CIRCULENT PAS SEULS DANS LE PREAU OU TOUS AUTRES LIEUX.**

6- Les Études du soir.

Elles ont lieu en élémentaire de 16h30 à 18h et se divisent en deux temps :

6-1 : Le temps de pause du goûter.

Il est un temps récréatif court, de 16h30 à 16h55 environ. Il doit ainsi permettre aux enfants de se détendre librement dans la cour (ou dans le préau en cas de pluie), et de consommer tranquillement leur goûter. Il se déroule sous la surveillance des animateurs chargés des études, qui sensibilisent les enfants là encore à l'hygiène (penser à se laver les mains avant de s'alimenter et après.) ainsi qu'au respect des lieux et à la propreté (penser à jeter ses déchets dans les poubelles...).

6-2 : Le temps de l'étude.

Il se déroule de 16h55 à 17h55, dans les classes désignées pour ce faire. Deux études sont mises en place sur l'école Belles-Feuilles, accueillant environ 20 à 25 enfants chacune selon les jours.

La première pour les CP/CE1 et la seconde pour les CE2/CM1/CM2.

Ce temps est placé sous la responsabilité d'un animateur « surveillant d'étude ». Son rôle est ainsi avant tout de permettre aux enfants de pouvoir sereinement faire leurs « devoirs » en instaurant dans la classe utilisée un fonctionnement favorisant le calme et un silence relatif.

Il accompagne donc l'enfant dans une démarche autonome tout en se rendant disponible afin de lui faire réciter ses leçons ou poésies. Selon ses capacités il peut encore vérifier le résultat d'exercices. Il ne doit cependant pas interférer avec les méthodes d'apprentissages du corps enseignant.

En outre, les lundis, mardis et jeudis, des lycéens de Passy Saint-Honoré, sous convention de stage, viennent participer à ce temps, en binôme pour chaque étude, en assistant certains enfants dans la réalisation de leurs devoirs.

7- Le Goûter du soir.

Il se déroule de 16h30 à 18h30 et peut accueillir de 12 à 24 enfants en moyenne. Il est à la fois un temps de pause et de détente et un temps récréatif pour les plus jeunes enfants scolarisés en maternelle.

Dès la sortie des classes, les enfants participant au goûter sont pris en charge par les animateurs dans le réfectoire. Chaque enfant apporte son propre goûter et s'installe à une table. Un temps de restauration qui dure environ 30 minutes et qui doit se passer calmement afin que les enfants s'alimentent correctement, sans autre sollicitation. Il est alors un temps de repos véritable propice à l'échange et à la communication.

A partir de 17h, accompagnés des animateurs, les enfants sont invités à rejoindre le centre de loisirs dans lequel ils déposent leurs affaires. Puis et selon le temps, les enfants peuvent alors participer à diverses animations, en extérieur pour jouer dans la cour, faire du vélo ou de la trottinette, ou en intérieur pour faire des dessins, jouer aux jeux de construction, écouter une histoire etc... sans obligation aucune.

Les enfants voulant simplement se reposer peuvent également pouvoir trouver un endroit calme et serein, aménagé avec des coussins, des livres ou autres jeux d'imitation.

Le départ des enfants est échelonné à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h30 selon l'arrivée de leurs parents.

8- La BCD : Bibliothèque Centre de Documentation.

Située au deuxième étage de l'école, la BCD est un lieu commun pouvant accueillir les enfants sur tous les temps de fonctionnement de l'école. Elle est organisée et gérée par l'animatrice lecture ou Bécédiste : Mme DJUKANOVIC Marija.

Sur les temps périscolaires (Interclasse ; TAP ou ateliers du soir), la BCD a vocation d'accueillir les enfants en petits groupes pour suivre des activités ou ateliers liés aux livres, à l'écriture, à la lecture et à la culture générale ou pour y évoluer plus librement lors de temps de « lecture libre ».

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

9- Les Règles de sécurité Incendie et PPMS.

9-1 : ALERTE INCENDIE : REGLES A SUIVRE.

- 1 : RASSEMBLER LE GROUPE D'ENFANTS DANS LE CALME ET PRENDRE SA FEUILLE D'EFFECTIF.
- 2 : SE RENDRE SANS PRECIPITATION AU LIEU DE REGROUPEMENT EXTERIEUR : COUR ELEMENTAIRE OU COUR MATERNELLE avant l'évacuation définitive à l'extérieur de l'école.
- 3 : RANGER LES ENFANTS DEVANT SOI 2 PAR 2 ET FAIRE UN COMPTAGE, EN EVITANT QUE LES GROUPES SE MELANGENT !
- 4 : A MON PASSAGE, JE VOUS DEMANDERAI VOTRE EFFECTIF ET VOUS DONNERAI LES INSTRUCTIONS A SUIVRE.
- 5 : LA REMONTEE DANS LE LIEU D'ACTIVITE SERA DONNEE PAR LA SUITE.

9-2 : ALERTE PPMS : REGLES A SUIVRE.

- 1 : L'alerte PPMS est donnée par le déclenchement de la corne de brume dans les différents bâtiments de l'école par les personnes désignées pour ce faire sur le registre PPMS, et selon les différents temps scolaires, péri ou extra scolaires.
- 2 : Les animateurs ou intervenants munis de leur fiche d'appel, conduisent leurs enfants dans le lieu commun de confinement (préau ou gymnase selon le bâtiment dans lequel ils se trouvent).
- 3 : Les enfants sont assis en ordre et en rangs par 2 dans le calme.
- 4 : Les fenêtres, les portes et les rideaux sont fermés.
- 5 : Le responsable « confinement » informe ou explique aux enfants ce dont il s'agit.
- 6 : La levée de l'alerte est donnée par radio ou par téléphone par les pompiers ou la police.

NB : Si des enfants déjeunent dans le réfectoire durant l'alerte, ceux-ci doivent alors rester sur place.
Si des enfants (PS) dorment durant l'alerte, ils rejoignent alors après s'être habillés, le préau.

10- Rôles et Fonctions de l'équipe éducative.

10-1 : Le Référent Educatif et Directeur de Centre.

Il est le garant du bon fonctionnement des divers temps péri et extra scolaires mis en place dans l'établissement, tant sur le plan matériel et logistique que du point de vue des moyens humains et de leur évolution.

Il doit :

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Etre le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Il fait ainsi lui-même partie de l'équipe d'animation. Ces temps seront souvent à l'image de celui qui les dirige.

Son rôle est administratif :

- Il recrute son équipe d'animation.
- Il gère les présences et les absences et finalise les bordereaux de paie.
- Il gère son budget.
- Il gère le matériel pédagogique et effectue les commandes.
- Il est en relation directe avec la circonscription des affaires scolaires du 16/17 ainsi qu'avec la DASCO.
- Il tient en ordre les différents registres de sécurité (Incendie, PPMS) ainsi que les cahiers d'infirmerie.
- Il est encore en relation avec les différents partenaires liés à la Ville de Paris (service de restauration, service de maintenance et de réparation...).
- Il est en communication étroite avec la directrice de l'école.
- Il rédige les évaluations et notations des animateurs dont il est le supérieur hiérarchique.

Son rôle est pédagogique :

- Il met en application le projet éducatif de son employeur, la Ville de Paris.
- Il rédige son propre projet éducatif et élabore le projet pédagogique et de fonctionnement.
- Il suit la bonne évolution de son équipe d'animation (temps de réunion, de préparation, d'évaluation).
- Il veille au respect des règles de sécurité.
- Il règle les problèmes matériels.
- Il aide les animateurs à la mise en place de leurs activités ou animations.
- Il est en relation directe avec les parents.

10-2 : Les animateurs.

Ils sont ceux qui vont faire passer de « bons moments » aux enfants confiés sous leur responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisis d'être en activités péri ou extra-scolaires. C'est donc aux animateurs de faire de ces temps de réels plaisirs.

Ils doivent :

Respecter les règles de sécurité ; être présents physiquement et mentalement, enthousiastes, tolérants. Faire preuve de bon sens. Avoir du respect pour tous les enfants et les adultes avec lesquels ils travaillent. Respecter les lieux et les matériels. Renseigner dès que nécessaire le cahier infirmerie. Informer le REV de tous problèmes de fonctionnement. Etre dans la communication directe et respectueuse avec l'ensemble des autres adultes.

Réfléchir et préparer en amont leurs activités ou animations par le biais de projets individuels ou collectifs. Ce de façon cohérente vis-à-vis du groupe d'enfants dont ils ont la responsabilité (objectifs et fonctionnement adaptés) et en lien direct avec les objectifs principaux du projet pédagogique.

Projet éducatif Péri et Extra-scolaire Ecole des Belles-Feuilles Paris 16^{ème}.

Ils sont ainsi les principaux référents pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants, par leur propre comportement (paroles et actes).

Ils doivent donc s'adapter continuellement, faire preuve d'initiative et d'originalité tout en étant conscients de leurs limites.

Etre animateur, c'est avant tout favoriser et partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée.

NB : Un tel positionnement de l'animateur est valable sur tous les temps péri et extra scolaires.

11- L'Evaluation.

L'évaluation générale des temps péri et extra-scolaires se déroule en continu, sur toute l'année scolaire, lors de réunions « bilan » ou « projet ».

Chaque temps est ainsi analysé par rapport à ses objectifs, son public et ses moyens. Le REV et les équipes d'animation tentent alors d'être force de proposition pour le cas échéant améliorer tel ou tel fonctionnement.

L'évaluation doit ainsi servir avant tout à bonifier l'énergie de chacun, renforcer la confiance et accompagner les prises d'initiative ou les pistes de réflexion quant au fonctionnement collectif de chaque temps.

Concrètement, chaque temps peut-être évalué selon plusieurs critères ou questionnements notifiés dans un tableau. Ces questions portent à la fois sur la préparation, l'évolution, la sécurité, les axes pédagogiques.

11-1 : Les Ateliers ARE.

QUESTIONS	BILAN	PROJET
La Description des ateliers est-elle suffisante pour permettre aux enfants d'effectuer leurs choix ?		
La répartition des enfants correspond-t-elle aux choix des enfants ?		
La répartition est-elle homogène ? Niveaux ou âges ? Thématiques ?		
Les projets d'animation se		

déroulent-ils correctement ? A court terme (séance) ? A long terme (trimestre) ? Les objectifs sont-ils atteints ?		
Les locaux sont-ils tous adaptés au fonctionnement de chaque atelier ?		
Les règles de sécurité sont-elles respectées ?		
Les enfants ont-ils pu s'investir dans chaque atelier ? Taux de satisfaction.		

11-2 : La pause méridienne.

QUESTIONS	BILAN	PROJET
Les roulements de service sont-ils adaptés aux effectifs ? Selon le niveau ou l'âge ?		
Le temps consacré au repas est-il suffisant ? Et les enfants le respectent-ils ?		
Les enfants gagnent-ils en autonomie ?		
Les activités annexes sont-elles adaptées à ce temps ? Lieux ? Thématiques ?		
Le fonctionnement des groupes est-il assimilé par les enfants ?		
Le nombre de « petits bobos » est-il en diminution dans la cour ?		

11-3 : Le goûter du soir en maternelle.

QUESTIONS	BILAN	PROJET
Les enfants ont-ils assimilé le fonctionnement global de ce temps ?		
Le temps du « goûter » permet-il aux enfants de se poser, de se reposer ?		
Les activités annexes sont-		

elles adaptées au rythme des enfants ? Aménagement des lieux ? Moyens matériels ?		
---	--	--

11-4 : Les équipes d'animation.

QUESTIONS	BILAN	PROJET
Chaque animateur a-t-il le sentiment d'être bien positionné ? Peut-il mener à bien ses missions ?		
Les relations entre adultes sont-elles sereines ? Sont-elles constructives ?		
Les temps de réunions formelles servent-elles plus ou moins que les temps d'échanges informels ?		
L'investissement de chacun est-il suffisant pour mener à bien les différents projets ?		

Ce projet éducatif peut être amené à subir des modifications tout au long de l'année. Néanmoins, dans ses grands axes pédagogiques et fonctionnels, il sera la base pour tous les intervenants venant travailler dans l'enceinte de l'école des Belles-Feuilles sur les temps péri scolaires. Il est complété par le projet Pédagogique de l'Accueil de loisirs des Belles-Feuilles couvrant quant à lui les temps extra-scolaires du mercredi voire des petites vacances.

M. RENOULT Alban.